

## Densité d'éléments de trame verte et bleue définis dans le SRCE

### Définition de l'indicateur

L'indicateur permet d'apprécier le niveau de fonctionnalité de la trame verte et bleue régionale. Il est calculé à l'échelle de la Champagne-Ardenne, par sous-trame, et en distinguant les objectifs (préservation ou restauration). La densité est restituée d'une part par kilomètre carré de réservoirs et d'autre part par mètre linéaire de trame aquatique ou de corridors, par kilomètre carré de la Champagne-Ardenne. Plus la densité est élevée, et plus le SRCE pourra avoir un effet favorable sur les continuités écologiques.

### Type d'indicateurs

Indicateur d'état

### Échelle de renseignement

Champagne-Ardenne

### Objectifs et valeurs de référence

Le SRCE fixe un objectif de préservation et restauration de la trame verte et bleue.

### Sources de données

Données SIG représentées dans l'atlas cartographique du SRCE adopté en décembre 2015. La méthode de définition des différentes composantes de la trame verte et bleue fait l'objet d'un rapport méthodologique ([www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr](http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr), Rubrique Eau Biodiversité Paysage > Espaces naturels > Trame Verte et Bleue > Les Schémas Régionaux de Cohérence Écologique > Le schéma régional de cohérence écologique de Champagne-Ardenne. La mise à jour de l'indicateur s'appuiera sur les données IGN Occupation du sol à grande échelle (IGN OCS GE) pour identifier les éléments de la TVB autres que les zonages (données mises à disposition à partir de 2017).

### Fréquence d'actualisation

6 ans

### Limites et précautions

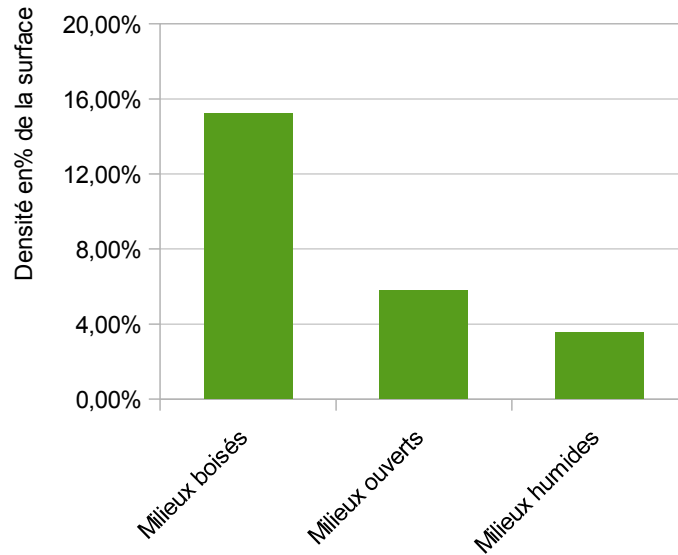
L'indicateur est calculé à partir des données SIG représentées dans l'atlas cartographique du SRCE réalisé à l'échelle du 1/100 000. L'interprétation de l'évolution des résultats doit tenir compte du fait que les périmètres des réservoirs reportés dans l'atlas ont été volontairement généralisés, leur délimitation devant être précisée à l'échelle locale. L'utilisation d'un nouveau référentiel d'occupation des sols (IGN OCS GE) peut aussi introduire un biais dans les résultats de l'analyse.

Par ailleurs, il est impératif que le mode de calcul pour sa mise à jour soit réalisée à partir d'une même source de données et suivant la même méthode de définition des composantes de la trame verte et bleue.

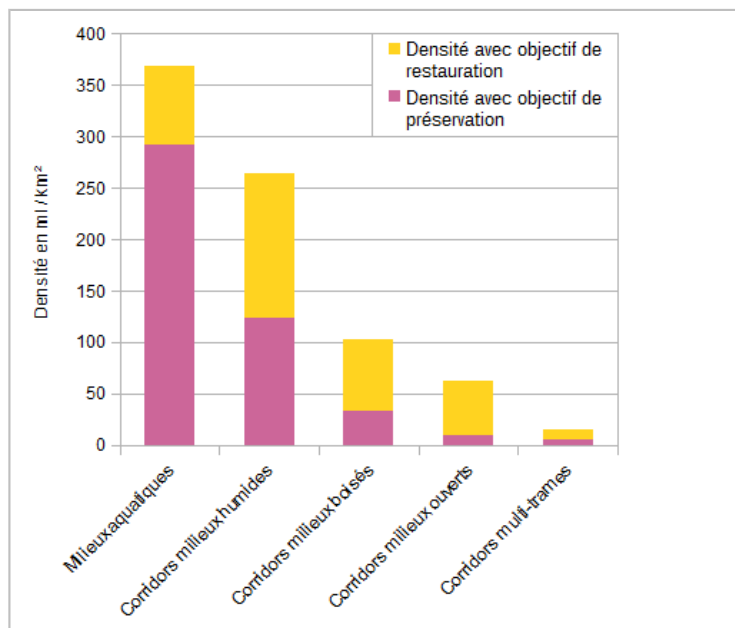
Ces mêmes précautions doivent être appliquées en cas de comparaison avec d'autres SRCE.

**Indicateur**

Densité de la surface des réservoirs de biodiversité par trame rapportée à la surface de la Champagne-Ardenne



Densité des milieux aquatiques et des corridors par sous-trame rapportés à la surface de la Champagne-Ardenne (en ml/km<sup>2</sup>)



Les réservoirs de biodiversité cartographiés par le SRCE couvrent 25% de la surface de la Champagne-Ardenne. La trame boisée présente la densité la plus forte, reflétant la spécificité de la Champagne-Ardenne en la matière (grandes surfaces forestières encore bien préservées et peu fragmentées). Toutefois, sa couverture spatiale est très hétérogène (espaces concentrés dans les Ardennes, l’arc humide et une grande partie de la Haute-Marne). Viennent ensuite les réservoirs des trames milieux ouverts et humides, dans des proportions assez proches.

La trame aquatique, qui englobe sans distinction réservoirs et corridors, présente une forte densité. Elle porte en grande majorité un objectif de préservation. A l'inverse, les corridors milieux humides, aussi bien représentés en Champagne-Ardenne, et des milieux boisés, ouverts et multi-trames, pour lesquels la densité est nettement plus faible, portent pour la majorité des éléments cartographiés, un objectif de restauration.